

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 1650, 635 8th Ave. S.W. Calgary

Calgary Alberta T2P 3M3

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 1650, 635 8th Ave. S.W. Calgary Alberta T2P 3M3

| Title - Sujet  |   |                        |                             |                         |  |
|--|---|------------------------|-----------------------------|-------------------------|--|
| Thermocycler   |   |                        |                             |                         |  |
| Solicitation No N° de l'invitation   |   | Amendment No N° modif. |                             |                         |  |
| K4E21-150019/A   |   | 005                    |                             |                         |  |
| Client Reference No N° de référence du client  |   |                        | Date                        |                         |  |
| K4E21-150019   |   | 2015-11-24             |                             |                         |  |
| GETS Reference No N° de réfe   | érence de SEAG                            |                        |                             |                         |  |
| PW-\$CAL-135-6362  |   |                        |                             |                         |  |
| File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME  |   |                        |                             |                         |  |
| CAL-5-38028 (135)  |   |                        |                             |                         |  |
| Solicitation Closes -  | L'invitation prer                         | nd fi                  | n                           | Time Zone               |  |
| at - à 02:00 PM  |   |                        | •                           | Fuseau horaire          |  |
| on - le 2015-11-30   |   |                        |                             | Mountain Standard Time  |  |
| On - le 2013-11-30   |   |                        |                             | MST                     |  |
| F.O.B F.A.B  |   |                        |                             |                         |  |
| Plant-Usine: Destination:  | ✓ Other-Autre:                            |                        |                             |                         |  |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:   |   |                        | Buyer Id - Id de l'acheteur |                         |  |
| Denadi, Gilles   |   |                        | cal135                      |                         |  |
| Telephone No N° de téléphone   |   |                        | FAX No N° de FAX            |                         |  |
| (403) 612-9648 ( )   |   |                        | (403) 292-5786              |                         |  |
| Destination - of Goods, Service:<br>Destination - des biens, service:<br>Environment Canada<br>Watershed Hydrology Research<br>(NHRC), 11 Innovation Blvd Sa | s et construction:  Division (WHERD), Nat | ional l                | Ну                          | drology Research Centre |  |
|  |   |                        |                             |                         |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

| Vendor/Firm Name and Address                  |                           |
|---|---------------------------|
| Raison sociale et adresse du fournisseur/de   | e l'entrepreneur          |
|   |                           |
|   |                           |
|   |                           |
|   |                           |
| Telephone No N° de téléphone                  |                           |
| Facsimile No N° de télécopieur                |                           |
| Name and title of person authorized to sign   | on behalf of Vendor/Firm  |
| (type or print)                               |                           |
| Nom et titre de la personne autorisée à sign  | er au nom du fournisseur/ |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè | eres d'imprimerie)        |
|   |                           |
|   |                           |
| Signature                                     | Date                      |

Delivery Offered - Livraison proposée



N° de la modif - Amd. No. 005 File No. - N° du dossier CAL-5-38028 Id de l'acheteur - Buyer ID cal 135 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La présente modification 005 vise à apporter l'information suivante dans l'invitation No. K4E21-150019/A:

#### Dans la modification 004, Questions et Reponses.

## Supprimer : toute la section

#### Question n° 3

# Point n° 3.4 – Le système doit prendre en charge des volumes de réaction de 5 à 20 μL.

Vous avez fourni une échelle pour les volumes de réaction. Avez-vous également besoin d'un système capable d'accepter une échelle de volumes?

# Réponse n° 3

L'échelle a pour objet de créer des options : l'appareil fourni aurait des capacités particulières; par exemple, certains fabricants précisent 14,5 µL par puce à ADN.

#### Insérer ce qui suit :

#### Question n° 3

# Point n° 3.4 – Le système doit prendre en charge des volumes de réaction de 5 à 20 μL.

Vous avez fourni une échelle pour les volumes de réaction. Avez-vous également besoin d'un système capable d'accepter une échelle de volumes?

#### Réponse n° 3

L'échelle a pour objet de créer des options : l'appareil fourni aurait des capacités particulières; par exemple, certains fabricants précisent 14,5 µL.

#### Supprimer: toute la section

#### Question n° 6

Dans la dernière modification, il était indiqué qu'il s'agissait d'un système PCR numérique. Nous voudrions que vous nous confirmiez qu'un système PCR numérique suffira à satisfaire aux spécifications obligatoires. Dans le cas contraire, pourriez-vous préciser les spécifications obligatoires pour le système PCR numérique et le deuxième système (PCR ou système qPCR)?

## Réponse n° 6

<u>SEUL</u> un appareil qPCR numérique est demandé. Dans les spécifications, il y a des chevauchements entre le qPCR numérique et le qPCR, mais voici les caractéristiques obligatoires qui les distinguent : 3.1 Le système doit avoir une sensibilité permettant de résoudre un facteur de variation de 1,5 et comporter jusqu'à 5 registres de gamme dynamique.

- 3.3 Le système doit discriminer les colorants à l'aide de filtres passe-bande et détecter des colorants qui émettent à  $520 \text{ nm} \pm 10 \text{ nm}$  (colorant d'ADN), à  $558 \text{ nm} \pm 7 \text{ nm}$  (colorant utilisé pour marquer par fluorescence des oligonucléotides dans des applications diverses de PCR en temps réel) et à  $630 \text{ nm} \pm 30 \text{ nm}$  (colorant de référence conçu pour normaliser le signal du marqueur fluorescent dans des applications de PCR quantitative en temps réel ou de PCR numérique [« DIGITAL-RT-PCR »]).
- 3.4 Le système doit prendre en charge des volumes de réaction de 5 à 20 µL par puce à ADN.
- 3.6 Le système doit être exploitable par un écran tactile ou par un ordinateur.

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. K4E21-150019/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. K4E21-150019

 $\mbox{N}^{\circ}$  de la modif - Amd. No. 005 File No. -  $\mbox{N}^{\circ}$  du dossier  $CAL\mbox{-}5\mbox{-}38028$ 

Id de l'acheteur - Buyer ID cal 135 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

K4E21-130019 CAL-5-38028

- 3.8 Le système doit être garanti pendant au moins un an (pièces ET main-d'œuvre). La garantie doit débuter à la date d'acceptation du système par l'autorité technique, date qui sera déterminée après l'installation.
- 3.11 L'entrepreneur doit offrir une formation sur place.
- 3.12 Des options de service souples doivent être disponibles au dépôt de réparation ou sur place, ou les deux.
- 3.13 L'entrepreneur doit assurer un service de soutien technique par téléphone et par courriel pour les problèmes d'instrumentation et de chimie.
- 3.14 L'instrument doit respecter les normes établies par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) et l'Association canadienne de normalisation (CSA).

#### Insérer ce qui suit :

## Question n° 6

Dans la dernière modification, il était indiqué qu'il s'agissait d'un système PCR numérique. Nous voudrions que vous nous confirmiez qu'un système PCR numérique suffira à satisfaire aux spécifications obligatoires. Dans le cas contraire, pourriez-vous préciser les spécifications obligatoires pour le système PCR numérique et le deuxième système (PCR ou système qPCR)?

# Réponse n° 6

<u>SEUL</u> un appareil qPCR numérique est demandé. Dans les spécifications, il y a des chevauchements entre le qPCR numérique et le qPCR, mais voici les caractéristiques obligatoires qui les distinguent : 3.1 Le système doit avoir une sensibilité permettant de résoudre un facteur de variation de 1,5 et comporter jusqu'à 5 registres de gamme dynamique.

- 3.3 Le système doit discriminer les colorants à l'aide de filtres passe-bande et détecter des colorants qui émettent à  $520 \text{ nm} \pm 10 \text{ nm}$  (colorant d'ADN), à  $558 \text{ nm} \pm 7 \text{ nm}$  (colorant utilisé pour marquer par fluorescence des oligonucléotides dans des applications diverses de PCR en temps réel) et à  $630 \text{ nm} \pm 30 \text{ nm}$  (colorant de référence conçu pour normaliser le signal du marqueur fluorescent dans des applications de PCR quantitative en temps réel ou de PCR numérique [« DIGITAL-RT-PCR »]).
- 3.4 Le système doit prendre en charge des volumes de réaction de 5 à 20 µL..
- 3.6 Le système doit être exploitable par un écran tactile ou par un ordinateur.
- 3.8 Le système doit être garanti pendant au moins un an (pièces ET main-d'œuvre). La garantie doit débuter à la date d'acceptation du système par l'autorité technique, date qui sera déterminée après l'installation.
- 3.11 L'entrepreneur doit offrir une formation sur place.
- 3.12 Des options de service souples doivent être disponibles au dépôt de réparation ou sur place, ou les deux.
- 3.13 L'entrepreneur doit assurer un service de soutien technique par téléphone et par courriel pour les problèmes d'instrumentation et de chimie.

 $\mbox{N}^{\circ}$  de l'invitation - Solicitation No. K4E21-150019/A  $\mbox{N}^{\circ}$  de réf. du client - Client Ref. No. K4E21-150019

 $\mbox{N}^{\circ}$  de la modif - Amd. No. 005 File No. -  $\mbox{N}^{\circ}$  du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID cal 135 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

K4E21-150019 CAL-5-38028

3.14 L'instrument doit respecter les normes établies par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) et l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.